

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS
CANTON DE MOUY
MAIRIE DE HERMES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :

28 juin 2023

OBJET :

Dénomination de la maison de santé

N° 2023-039

Nombre de conseillers :

- En exercice : 19
- Présents : 15
- Absents : 4
- Procurations : 3
- Votants : 18

L'an deux mille vingt-trois, le trois juillet, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Grégory Palandre, Maire.

Civilité	Nom prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à
Monsieur	Grégory Palandre	X		
Monsieur	Frédéric Brigaud	X		
Madame	Claire Lejeune		X	Grégory Palandre
Monsieur	Manuel Balache	X		
Madame	Isabelle Pellet	X		
Monsieur	Georges Roussel	X		
Madame	Marie-Claude Manzinali	X		
Madame	Liliane Lammens	X		
Monsieur	Jean-Marc Bonnay	X		
Monsieur	Patrick Faderne		X	Véronique Moreau
Monsieur	Gaëtan Bondu	X		
Madame	Lydie Blin	X		
Madame	Véronique Moreau	X		
Monsieur	Emeric Cellier	X		
Madame	Nathalie Laprevote	X		
Monsieur	Axel Descroix	X		
Madame	Céline Miquel		X	
Madame	Joelle Carbonnier	X		
Monsieur	Claudio Lo Curlo		X	Frédéric Brigaud

Secrétaire de séance : Gaëtan Bondu

Résultat du vote :

- Pour : 18 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

OBJET : DENOMINATION DE LA MAISON DE SANTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de choisir par délibération le nom à donner à un lieu ou à un équipement municipal

Considérant que la maison de santé installée au 50 rue du 11 novembre représente un projet structurant pour la commune et son centre bourg,

Considérant que la maison de santé regroupe différents professionnels de sa

Considérant que la dénomination doit être conforme à l'intérêt public local et respecter le principe de neutralité du service public,

Considérant la proposition de baptiser la maison de santé du nom de Mme Nicole GIRARD-MANGIN, 1878-1919, militante féministe (suffragette) et unique femme médecin affectée au front pendant la Première Guerre Mondiale

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DENOMME la maison de santé sise 50 rue du 11 novembre : « Maison de santé Nicole GIRARD-MANGIN »
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document y afférent

Fait et délibéré à Hermes, les jour, mois et an susvisés
Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Grégory Palandre

